

## ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de ANDREZEL	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Nationale 19	20	+ 540	22	+ 610	3	100	

POUR AMPLIATION  
Pour le Préfet et par délégation  
L'Attaché, Chef de Bureau

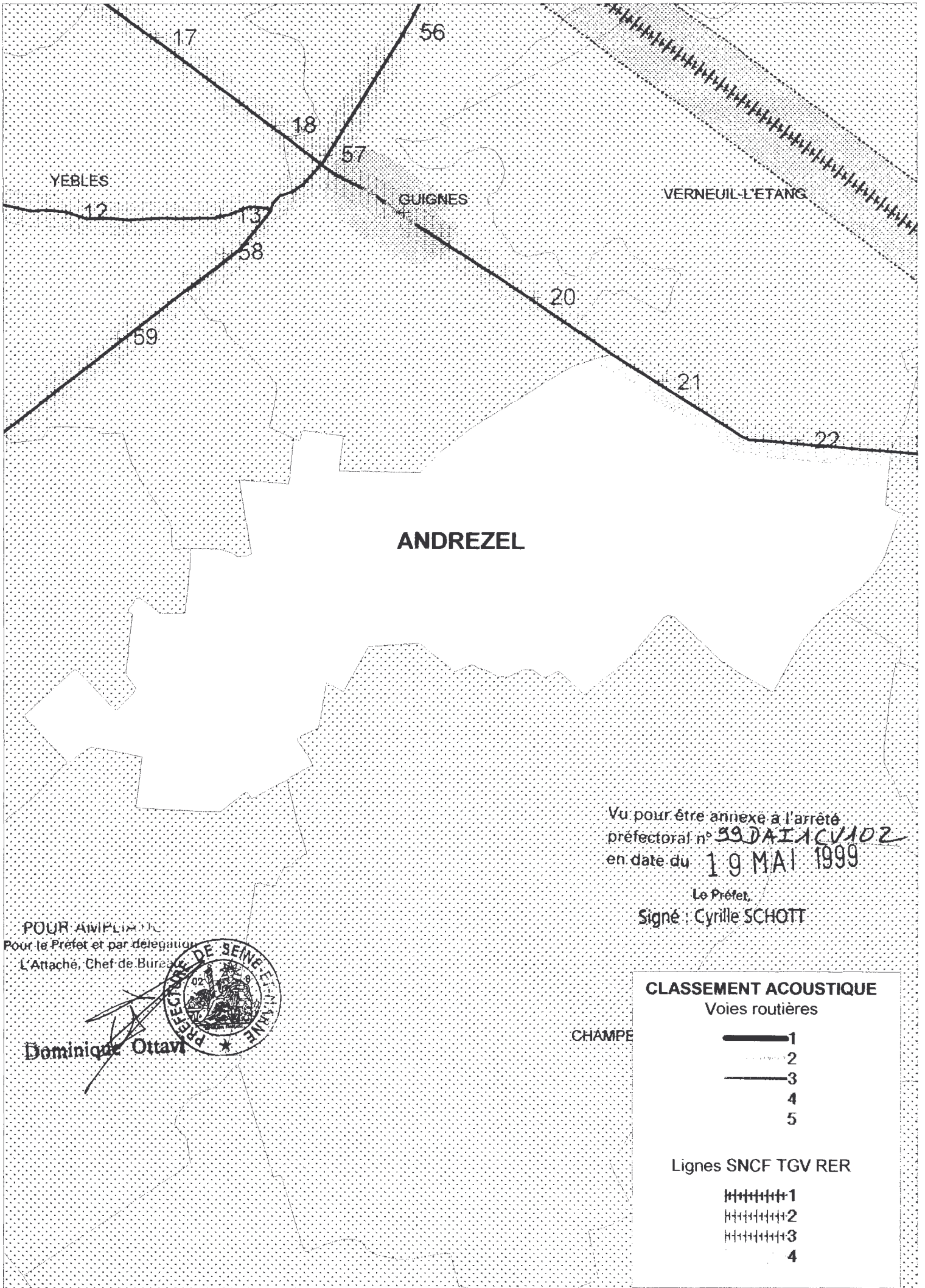
Dominique Ottavi



Vu pour être annexe à l'arrêté  
préfectoral n° 99DA10102  
en date du 19 MAI 1999  
Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 : PLAN



Vu pour être annexé à l'arrêté  
 préfectoral n° 39 DAIACV102  
 en date du 19 MAI 1999

Le Préfet,  
 Signé : Cyrille SCHOTT

POUR AMPLIFICATION  
 Pour le Préfet et par délégation  
 L'Attaché, Chef de Bureau

*Dominique Ottavi*  
 PREFECTURE DE SEINE-SAINE-DENIS

CHAMPE

**CLASSEMENT ACOUSTIQUE**

Voies routières

- 1
- - - 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- +++++ 1
- +++++ 2
- +++++ 3
- +++++ 4